

XXV. Qu'il soit statué que toute personne convaincue de pratique illégale qui donnera avis d'appel contre la décision du juge de paix, devra avant d'être mise en liberté donner des cautions pour le montant de la pénalité, les frais du jugement et de l'appel.

XXVII. Qu'il soit statué que les pénalités seront payées au juge de paix et par lui au trésorier du bureau. Toute personne peut poursuivre en son nom ou émettre une plainte devant la cour, et le bureau aura le droit d'allouer au poursuivant toute ou partie de la pénalité, pourvu que le bureau ait le droit d'arrêter les procédés par un ordre signé du Président.

XXVII. Et qu'il soit statué que le présent acte sera un acte public, et qu'il sera pris et reçu comme tel dans toutes les Cours de Justice et par toutes personnes dans cette Province.

—:c:—

Distribution des Diplômes à la Faculté de médecine de l'Université Victoria.

Le 11 Mai, a eu lieu, à 10 hrs. A. M., dans l'amphithéâtre de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, la collation des diplômes décernés aux nouveaux médecins de cette institution. Le Dr. P. Munro présidait, entouré des professeurs de cette école.

Après quelques remarques de M. le Président, on procéda à l'appréciation des thèses, qui furent celles-ci :

P. Gosselin.....	Dyspepsie
A. Létourneau.....	Fièvres
J. Chevalier.....	Chlorose
A. Champagne.....	Fièvre scarlatine
A. Piché.....	Bleunorrhagie
G. Esnouf.....	Urines morbides
M. Couillard.....	Constipation
A. Alexander.....	L'opium
F. Filiatrault.....	Hygiène des femmes
P. A. Allard.....	Nature et composition des urines
J. M. Boileau.....	Hydrocéphalie
P. Privé.....	Fièvre typhoïde
J. A. Carreau.....	Scarlatine
E. Larocque.....	Epilepsie
J. S. A. Brunelle.....	Fracture en dedans du ligament
P. F. Casgrain.....	Des fistules [capsulaire]
J. Manseau.....	Syphilis héréditaire
D. E. Paquet.....	Sur l'œil
A. Nadeau.....	Pneumonie
E. A. Guillemot.....	Le chloral
P. Tétu.....	La chlorose
Z. Comtois.....	Bleunorrhagie